

Béganne

Aides techniques et financières à la plantation de haies bocagères

Nature. Votre commune soutient les projets de plantations de haies bocagères. Vous bénéficierez d'une aide technique, de plants champêtres, d'une aide financière communale. Il restera à votre charge 3 € du mètre de haie et le chantier de plantation. N'hésitez pas à contacter le CPIE.

Jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Gratuit. Inscription avant le 1<sup>er</sup> décembre. Contact : 06 07 39 51 00, 02 99 72 69 25, [cpie-haiesbocageres@orange.fr](mailto:cpie-haiesbocageres@orange.fr), <https://cpievaldevilaine.fr/>

## AIDES A LA PLANTATION DE HAIES BOCAGERES

Vous êtes un particulier, vous êtes propriétaire de votre terrain, vous voulez planter une ou plusieurs haies bocagères (haie d'arbres et d'arbustes locaux, pas de haies ornementales), ce programme est fait pour vous.

Une aide financière et technique est disponible sur certaines communes de Redon Agglomération. Contactez-nous pour plus d'information.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**



Par mail : [cpie-haiesbocageres@orange.fr](mailto:cpie-haiesbocageres@orange.fr)

Par téléphone : 06 07 39 51 00

**Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val de Vilaine**

10 allée des cerisiers 35550 Saint-Just

**Détails du programme au verso**